







Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2016	Croissance PIB (%) 2017	Note env ^t des affaires
34,5	3 004	1,2	4,3	A4

Source: Coface 2018

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Taille du marché

Tendances

- L'industrie agroalimentaire regroupe environ 2 050 entreprises, dont 92 % sont des PMI. Elle contribue pour 8 % au PIB national et à près de 30 % au PIB industriel.
- ▶ Dans le cadre de sa stratégie globale d'ouverture et de libéralisation, le Maroc a entamé une diversification géographique de ses débouchés à l'export et un repositionnement sur des marchés à fortes potentialités : Europe (72 % des exportations agro marocaines), Afrique (12 %), Asie (7 %), Amérique (6 %).

Évolutions

- Signature d'un contrat programme en avril 2017 visant 7 filières agroalimentaires à fort potentiel de croissance. Le contrat programme vise à relancer la position du secteur agroalimentaire et à relancer sa compétitivité.
- Les objectifs sont ambitieux : créer 300 nouvelles unités industrielles, enregistrer 1,2 Md EUR de valeur ajoutée supplémentaire, générer un CA supplémentaire de 3,7 Mds EUR, un CA export de + 1,1 Md EUR et créer 38 500 emplois. Ce contrat programme envisage également de former 30 000 personnes, d'initier 350 brevets, de mettre à niveau l'outils productifs actuellement installé.
- Les prévisions en capital investissement confirment l'intérêt pour l'industrie agroalimentaire sur les 5 prochaines années.

CHIFFRES DU SECTEUR

Part de l'agrobusiness Env. 30 % dans l'industrie

CA industrie agroalimentaire

nationale

10 Mds EUR

Valeur ajoutée de l'industrie agroalimentaire

2.6 Mds EUR

Niveau d'importation d'équipements pour l'IAA

46.9 M EUR

s droits réservés Sources : CFCIM-Business France, Ministère de l'agriculture





La concurrence et positionnement de la France

La concurrence locale / internationale

- Aucun grand fabricant mondial d'équipements n'a installé de filiale de production au Maroc.
- ▶ Représentation de nombreuses marques (BULHER, BONGARD, SERAC, ITT LOVARA, etc.) par des entreprises marocaines. Elles assurent la commercialisation, le service après-vente, l'installation et la maintenance.
- Les principaux produits importés sont des machines et appareils pour la boulangerie-pâtisserie, les équipements pour la conserverie et les machines et appareils pour le travail des viandes.
- Les principaux fournisseurs de machines et appareils pour l'industrie agroalimentaire sont européens :
 - L'Allemagne se positionnait fin 2016 comme le principal fournisseur des appareils pour le traitement des céréales (42 % de parts de marché), suivie par l'Espagne et la France.
 - L'Italie est passée premier pays fournisseur de machines et appareils mécaniques pour l'extraction ou la préparation d'huiles avec 41 % de parts de marché.
 - Les Pays-Bas dominent largement les importations des machines et appareils pour le travail des viandes en totalisant 74 % des parts de marché.
 - L'Espagne et la France étaient les deux principaux fournisseurs de machines et appareils pour la préparation de fruits ou légumes à fin septembre 2016.

Le positionnement de l'offre française

- ► En 2017, la France était le 3ème fournisseur d'équipements agroalimentaires du Maroc, derrière l'Italie et l'Espagne. Néanmoins son positionnement est très fort et les opportunités sont nombreuses :
 - Fin 2016, la France était le principal fournisseur de machines et appareils pour la boulangerie-pâtisserie (29 % de parts de marché).
 - Principal fournisseur de machines et appareils pour la préparation de fruits et légumes avec l'Espagne.
 - Premier fournisseur des appareils et dispositifs pour l'industrie laitière (64 % de parts de marché).
 - Premier fournisseur des fabrications de vin, jus et autres boissons même si les importations de ces équipements ont chuté depuis quelques années.

ATOUTS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- L'offre française en équipement agroalimentaire est très diversifiée.
- L'offre française peut être compétitive sur plusieurs soussecteurs.
- La qualité des équipements et savoir-faire français est reconnu au Maroc.







OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

Le contrat programme cible 7 filières à forte croissance avec pour chacune des objectifs bien précis :

- Fruits et légumes transformés : création de 43 nouvelles unités de transformation, 45 000 T supplémentaires de production exportable, 45 000 T supplémentaires d'olives de table et 25 000 T de production d'abricots en conserves.
- Agrumes + fruits et légumes frais : 79 nouvelles stations de conditionnement, 92 nouvelles unités frigorifiques, 1 unité d'écrasement de petits fruits.
- ▶ Huiles d'olive : modernisation de 75 unités de trituration, exportation supplémentaire de 200 000 T d'huile d'olive, aider dans la certification de 25 entreprises.
- Lait : création de 10 nouvelles unités de valorisation du lait, de 3 unités de production de poudre de lait et générer + 18 900 T supplémentaires de produits laitiers à l'export.
- ▶ Biscuiterie Chocolat Confiserie : création de 11 nouvelles unités de production, générer + 520 MDH de CA export supplémentaire , développer 15 projets en R & D et former 6 800 personnes.
- ▶ Viande : modernisation de 5 650 tueries traditionnelles et exporter + 172 00 T supplémentaires de produits transformés.
- Pâtes et couscous : renforcement de 14 lignes de conditionnement pour l'exportation de + 19 000 T de pâtes et couscous.

Les besoins en équipement s'accentueront dans les prochaines années :

Subventions sur les équipements IAA entre 20 % et 30 % du montant de l'investissement.

SECTEURS PORTEURS

- ▶ 7 filières prioritaires : fruits et légumes transformés, agrumes – fruits et légumes frais, huile d'olive, lait, biscuiterie-chocolatconfiserie, viande, pâtes et couscous
- Filière produits de la mer
- Packaging conditionnement
- Traçabilité gestion des allergies hygiène
- Optimisation des flux réduction des pertes et traitement des rejets
- Automatisation
- Lean manufacturing

Sources : CFCIM-Business France, Ministère de l'agriculture





CLÉS D'ACCÈS

Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- Les grands industriels achètent souvent leur matériel directement auprès des fabricants étrangers pour limiter les coûts. Le recours à des importateurs se fait uniquement pour des achats ponctuels.
- Les PME-PMI aux investissements limités privilégient le canal des importateurs-distributeurs afin d'éviter de s'occuper des formalités administratives d'importation.
- Souvent, un contrat d'exclusivité est signé entre le fabricant et le distributeur local.

La réglementation spécifique

- Les équipements pour l'industrie agroalimentaire sont libres à l'importation (souscription d'un engagement d'importation pour le passage en douane et le règlement financier de la marchandise).
- Accord de libre-échange UE-Maroc : disparition des droits de douanes depuis mars 2012. Equipements pour l'agro-industrie : TVA de 20 % et taxe parafiscale de 0,25 %. Les normes marocaines en vigueur pour ce type d'équipements et matériels sont les mêmes que les normes françaises.

Salons professionnels de référence

- Le Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) a lieu tous les ans, en avril, à Meknès : http://www.salon-agriculture.ma/
- Carrefour des fournisseurs de l'industrie agroalimentaire (CFIA) a lieu tous les deux ans : http://cfia-maroc.com/

NIVEAU DE TAXATION

- Disparition des droits de douanes depuis mars 2012 pour tout équipement fabriqué dans la zone UE.
- ► TVA de 20 %
- ► Taxe parafiscale de 0,25 %

Sources : CFCIM-Business France, Ministère de l'agriculture





→ POUR ALLER PLUS LOIN

PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE AU MAROC

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. Commandez-le...

RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR LE MAROC **EN SUIVANT CE LIEN:**

https://export.businessfrance.fr/prestations/conseil/marches-et-secteurs/analyse-etpotentiel-de-marche-export.html





→ LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

POUR CONNAÎTRE LES GRANDS RDV SUR LE SECTEUR DES **FQUIPEMENTS IAA:**

http://www.programme-france-export.fr/

SALONS:

Salon International de l'agriculture au Maroc (SIAM) - annuel - Meknès

Carrefour des Fournisseurs De L'industrie Agroalimentaire au Maroc (CFIA) biannuel - Casablanca







GRÂCE AU V.I.E, DÉTECTEZ VOS FUTURS CHAMPIONS À L'EXPORT!

@BF_VIE N° azur 0810 659 659 export.businessfrance.fr/vie



NOUS CONTACTER

Chambre française de Commerce et d'Industrie du Maroc 15 avenue Mers Sultan 20130 Casablanca Maroc

www.cfcim.org

Tel.: +212 (0) 522 43 96 49 Mail: cchebani@cfcim.org

© 2018 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

©2018 Business France. Tous droits réservés